

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wood a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de dépôt d'entrepôt et de prêt de la Puissance (à responsabilité limitée), et changeant son nom en celui de compagnie de dépôt et de fidéicommiss de la Puissance (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Cox, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (68) intitulé : "Acte concernant l'*American Bank Note Company*" ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, a proposé :

Que le dix-huitième rapport du comité permanent des Ordres Permanents relatif à la pétition de l'*American Bank Note Company* soit renvoyé au dit comité avec instruction de faire rapport en faveur de la suspension de la 49^e règle du Sénat, en tant qu'elle s'applique à la dite pétition.

Une question d'ordre ayant été soulevée au sujet de la dite motion, Son Honneur le Président a décidé que, d'après la règle treize, cette motion exigeait un avis d'un jour franc.

Alors, sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé : "Acte constituant en corporation La Mutuelle Générale Canadienne," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. De Blois, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général, relativement au bill (M) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des compagnies," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (H) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892."

En comité.

L'article 179 a été réexaminé et amendé comme il suit :

Dans l'alinéa (c), après "avortement" insérez : "ou une fausse couche."